

Nikolai Wandruszka: Un viaggio nel passato europeo – gli antenati del Marchese Antonio Amorini Bolognini (1767-1845) e sua moglie, la Contessa Marianna Ranuzzi (1771-1848)

18.3.2017

de PIERREPONT Contes de ROUCY

XIV.8963

de Roucy Marguerite, * ca. 1385, + post 1419, (? # Braine, Saint-Yved), jedenfalls ist dort # ihr Sohn Charles de Saluzzo +1415¹; oo 17.7.1403² **di Saluzzo** Tomaso (III). * ca. 1356, + Testament: 5.10.1416.

“The continuation of the *Chronica Jacobi de Aquis* records that *Thomas*, son of *Frederico ... Marchese di Salucio*, married *Margarita figlia del Conte Derosi*. The contract of marriage between *Marchese Tomaso di Saluzzo* and *la damigella Margarita de Roucij* naming *il Vescovo di Laon ed il Conte di Braime Zio e fratello rispettivamente della detta Margarita* is dated 17.7.1403” (FMG, s.v. Roucy); d.i. Jean +1418, 1385 Bf v.Laon und sein Neffe Jean (VI) + 25.10.1415 Azincourt, 1395 Gf.v. Roucy und Braine – der Vater von Marguerite und Jean (VI) ist also Hugues (II) + 1395, Gf.v.Braine, 1391 von Roucy. Die Eltern Hugues de Roucy und Blanche de Coucy bestätigt durch die Umschrift der Grabplatte.

XV.17926

de Pierrepont Hugues (II), conte **de Roucy** e Braine, + 25.10.1395, # Braine Saint-Yved; oo Blanche **de Coucy**, dame de Montmirail, La Ferté-Gaucher und Encre, sie + 24.2.1410 # Braine Saint-Yved³, Tochter des Raoul (III) de Coucy u.d. Jeanne **d'Harcourt** .

1391 Conte de Roucy et de Braine, lieutenant des du Guesclin; Jean de Roucy, Bischof von Laon, ein Bruder von Hugues de Roucy, Graf von Braine, ließ für nicht weniger als sieben Angehörige Epitaphien anfertigen⁴.

XVI.35852

de Pierrepont Simon, * ca. 1320, + 18. oder, 19.2.1392 Bois-lez-Roucy, Aisne / Picardie, # Braine, Aisne / Picardie in Saint-Yved; oo Marie **de Châtillon-Rozoy**, * ca. 1330, + 11.4.1395 oder 1396, # Braine Saint-Yved (gleiche Grabplatte wie ihr Mann)⁵, Dame de Pont-Arcy, Tochter des Hugues **de Châtillon-sur-Marne** Seigneur de Rozoy-en-Thiérache

¹ Die Zeichnung der Grabplatte nach Gaignières zeigt einen Jüngling, mit einer Umschrift: „ / septembre + charles de / salluces ... fils de ... prince ... monseigneur thomas marquis de salluces e madame / marguerite de roucy fille de monseigneur le / conte Huc e madame blanche de coucy ... a l an de mil cccc ... le VIII jour de / (s.o.) (https://www.tombes-sepultures.com/crbst_1943.html).

² A continuation of the *Chronica Jacobi de Aquis* records that *Thomas*, son of *Frederico...Marchese di Salucio*, married *Margarita figlia del Conte Derosi*. The contract of marriage between *Marchese Tomaso di Saluzzo* and *la damigella Margarita de Roucij* naming *il Vescovo di Laon ed il Conte di Braime Zio e fratello rispettivamente della detta Margarita* is dated 17.7.1403; d.i. Jean +1418, 1385 Bf v.Laon und sein Neffe Jean (VI) + 1415 Azincourt, 1395 Gf.v. Roucy und Braine – der Vater von Marguerite und Jean (VI) ist also Hugues (II) + 1395, Gf.v.Braine, 1391 von Roucy.

³ Vallet de Viriville Auguste. Monographie de l'ancienne abbaye royale de Saint-Yved-de-Braine..., par Stanislas Prioux. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1860, tome 21. pp. 540-545, hier p.544 zusammen mit ihrem Mann (Drucke mit Bildnissen von Stan. Prioux); die Jahreszahl offensichtlich nach der Grabinschrift (?). Die Abb. der gezeichneten Grabplatten nach Gaignières in: https://www.tombes-sepultures.com/crbst_1943.html.

⁴ Bruno Klein, Saint-Yved in Braine, 1984.

⁵ Vallet de Viriville Auguste. Monographie de l'ancienne abbaye royale de Saint-Yved-de-Braine..., par Stanislas Prioux.. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1860, tome 21. pp. 540-545, hier p.544.

(*1287/1295, +Samstag après mi-Aout 1336) u.d. (oo ante 1328) Marie **de Clacy**, einzige Tochter des Baudouin de Clacy, II. des Namens, Vidame de Laon (viv.1327)⁶.

Comte de Roucy-Pierrepont, Braine, Seigneur de Tournenfuye et de Villebéon. A charter dated Nov 1350, in the presence of *dictorum comitisse et comitis de Roucyaco eius filii and dicte domine de Boutavant, suo et dicti mariti sui nomine*, confirms an earlier agreement between *madame Marguerite de Bomez contesse de Roucy et de Brayne [...monseigneur le conte de Roucy et monseigneur Symon de Roucy, ses enfants]* and *monseigneur Jehan de Meleun seigneur de Tancarville [...à cause de madame Jehanne Crespin sa fame...madame Marie Crespin dame de Boutavant]* et *monseigneur Jehan de Chalon seigneur de Boutevant, à cause de leurs fames, [filles de la feue] dame d'Estrepigny, suer de la dite contesse concerning Bomez, de Mirabel, de Blason et de Montfaucon* (FMG). Fut un des seigneurs donné en otage pour le paiement de la rançon du roi Jean (II) en 1362 e l'un des ambassadeurs envoyé por traiter la paix entre la France e l'Angleterre.

XVII.71704

de Pierrepont Jean (V), * ca. 1285, + 26.8.1346 Schlacht von Crécy / Somme; oo 1308 Marguerite **de Bommiers / Beaumez**, * 1285, + 1368 dame de Mirebeau et Bommiers, Montfaucon-de-Poitou et Blaison; sie oo (a) Jean (IV) de Bouville, Sgnr. de Milly-en-Gâtinais, oo (b) s.o. - T.d. Thibaut de Beaumez dit de Blaison Seigneur de Bommiers and his first wife Marguerite **de Villebéon**.

Conte de Roucy und Braine.

The testament of *Jehanne de Dreux comtesse de Roucy et dame de Puisoye*, dated 1 Oct 1324, bequeathed property *mes villes de la conté de Rouci...[à] Jehan mon fil...* Letters dated 1293, relating to the marriage of *Jean de Boville fils de Monsieur Hue de Boville* and *Damoiselle Marguerite de Bomés fille de Monsieur Thibaut de Bomés Seigneur de Mirebel et de...Marguerite iadis sa femme*, record that *Messires Gautier Li Chambellans ayol de ladite Damoiselle* was receiving revenue from her inheritance. Her parentage and second marriage are confirmed by an order of Parlement dated 1323 relating to his daughter *la comtesse de Roucy... cum dicta comitissa fuerit filia et hæres prime uxoris defuncti Theobaldi... dotata... de castro de Montefalconis*. A charter dated Nov 1350, in the presence of *dictorum comitisse et comitis de Roucyaco eius filii and dicte domine de Boutavant, suo et dicti mariti sui nomine*, confirms an earlier agreement between *madame Marguerite de Bomez contesse de Roucy et de Brayne [...monseigneur le conte de Roucy et monseigneur Symon de Roucy, ses enfants]* and *monseigneur Jehan de Meleun seigneur de Tancarville [...à cause de madame Jehanne Crespin sa fame...madame Marie Crespin dame de Boutavant]* et *monseigneur Jehan de Chalon seigneur de Boutevant, à cause de leurs fames, [filles de la feue] dame d'Estrepigny, suer de la dite contesse concerning Bomez, de Mirabel, de Blason et de Montfaucon* (FMG).

XVIII.143408

de Pierrepont Jean (IV), * ca. 1260, + 18.8.1304 Mons-en-Pevele / killed in the battle near Mons-en-Pucelle 1302, # Val-le-Roy, oo 1280 Jeanne **de Dreux**, * 1265/67, + 6.10.1324 [11.4.1325], T.d. Robert (IV) von Dreux [Capet] und Braine (*1241, +12.11.1282 Dreux, S.d. Jean I conte de Dreux et Braine u.d. Marie **de Bourbon-Dampierre**) u.d. Beatrice **de Montfort** (+9.3.1312 Montfort Lamury, Dame de Rochefort).

Comte de Roucy, Vicomte de Mareuil, Seigneur de Pierrepont; durch seine Frau Comte de Braine. The *Livre du Lignage de Dreux et de Coucy* records that *la seconde fille*

⁶ François Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois, Badier, Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire & la ..., p.378.

du Conte Robert et de la Contesse de Montfort... Jehanne married au Conte de Roucy” by whom she had *deux filz et deux filles*, and secondly (5.1304) *Monsieur Jehan de Bar* und *Seigneur de Puisaye filz du Conte Thibaut*. Heiress of la Suze, inherited from her mother. Ctss de Braine. The testament of *Jehanne de Dreux comtesse de Roucy et dame de Puisoye*, dated 1 Oct 1324, bequeathed property *mes villes de la conté de Rouci...[à] Jehan mon fil... and to ma fille de Chastiauwillain [...Marie]...ma fille de Craon [...Beatrix]...ma fille de Rouci la Comtesse...ma fille Beatrix fille Jehan mon fil*“(FMG).

XIX.286816

de Pierrepont Jean (III), * ca. 1240 (ex 2°), + 1282; oo vor 1260 Isabelle Marquise **de Mercoeur**, Dame de la Baronnie de Clavelier (1240-1285, # Val-le-Roy), T.d. Beraud (VI) Seigneur de Mercoeur u.d. Beatrix **de Bourbon**.

Moret de la Fayole records that *Maria comitissa Rociaci et domina Petro-ponti tutrix... Joannis filii mei, quem suscepi ex marito meo quondam comite Rociaci* donated property to Cuissac by charter dated 1256.

XX.573632

de Pierrepont Jean (II), * ca. 1185, + 1251 Flandern; oo (a) ante 1221 Isabeau de Dreux (1188-nach 9.1242, T.d. Robert II de Dreux) – geschieden 1235, the Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines refers to one of the seven daughters (mentioned second in the list) of *comiti de Brana Roberto* and his wife Yolande as the wife of *comes Iohannes de Roceio*, specifying that their marriage was dissolved because they were *in quarto grado coniuncto*. Vicomtesse de Mareil. *Ioannes comes Rociaci* acknowledged obligations to *Theobaldo comiti Campaniæ* which arose *postquam inter se et...uxorem Elizabeth de Brana auctoritate ecclesiæ divorcium fuerit separatim* by charter dated 1235; oo (b) 1240 (vor 15.12.1240) Marie **de Dammartin** (1214- nach 1279) T.d. Simon (II) de D., comte d'Aumâle u.d. Marie **de Ponthieu**. The Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines refers to, but does not name, the four daughters of *comes de Pontivo Symon* (in order) as the wives of *rex Castelle de Hispanie Fernandus... natu maiorem filius vicecomitis de Castro Araudi... comitis de Augo... comes de Roceio*. Moret de la Fayole records that *Maria comitissa Rociaci et domina Petro-ponti tutrix...Joannis filii mei, quem suscepi ex marito meo quondam comite Rociaci* donated property to Cuissac by charter dated 1256.

The Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines names *Eustachiam* as one of the three daughters of *Wichardum novissimum* & his wife, specifying that she was wife of *Robertus de Petraponte* and mother of *comes...Iohannes. Robert seigneur de Pierrepont* donated *la dîme... à Evercaigne* to Foigny, with the consent of *Eustachie sa femme, Jean, Héliissime leurs enfants*, by charter dated 1192. *Eustachia comitissa Rosceii* confirmed the agreement made by *domnus Airardus de Brana* with the abbot of Reims Saint-Rémy concerning *feodo vicecomitatu Condati super Maternam*, with the consent of *filium meum Ioannem et... duabus filiabus meis Aalis et Helizabeth*, by charter dated May 1208 (FMG). Über seine Mutter war Johann ein Abkömmling des alten Grafenhauses von Roucy, allerdings hatte zu Beginn des 13. Jahrhunderts der Gebietsnachbar Enguerrand (III) de Coucy, der nur lose mit dem alten Grafenhaus verschwägert war, die Mutter aus ihrem Erbe verdrängt. In einer Urkunde seiner Mutter aus dem Jahr 1211 wurde Johann erstmals als Erbe von Roucy genannt: *Ego Johannes. dominus de Petraponte, heres comitatus Rociaci*⁷. Seine erste bekannte Handlung als Graf datiert aus dem Jahr 1213, in der er gegenüber der Gräfin Blanka von Champagne den Lehnseid für Roucy und der Vizegrafschaft Mareuil, einem ligischen Lehen seiner Schwester, ablegte. Vermutlich

⁷ Cartulaire de l'Eglise de Laon.

kämpfte er 1214 für Frankreich in der Schlacht von Bouvines⁸. Während der Rebellion der Barone gegen die Regentin Blanka von Kastilien blieb Johann königstreu und konnte so 1227 seine Domäne um die Region Sissonne erweitern, die er dem rebellierenden Enguerrand III. de Coucy abgenommen hatte. Im Jahr 1251 unterstützte er Karl von Anjou bei dessen Unternehmung im flämischen Erbfolgestreit, wurde dabei aber im Kampf getötet.

XXI.

de Pierrepont Robert, * ca. 1155, + nach 1192, vor 1200; oo ante 1190 (1180/ Juni 1181) Eustachie comtesse **de Roucy** (+1212), T.d. Robert Guiscard de Roucy [er 1135-vor 1181 als Sohn des Hugues **de Roucy-Montdidier** u.d oo nach 1117 Richilde⁹ angeblich von **Hohenstaufen**] u.d. (oo vor 1154) Isabelle **de Mareuil**, vicomtesse. Eustachie oo (b) vor 1200 Enguerrand (III) de Coucy, geschieden 1200/04. Moret de la Fayole records that Guiscard donated revenue from *Planou* to Laon Saint-Martin, with the consent of *uxore mea comitissa Elizabeth et filiis nostris Radulpho, Joanne et Wichardo et filiabus Eustachia et Beatrix, et Millesenda uxore Radulphi*, by charter dated 1180, signed by *Ebali filii eius canonici Rhemensis*. Moret de la Fayole records that *Hugo de Petre-Ponte et filius meus Robertus* donated property to Laon Saint-Martin, naming *predecessorum meorum...Widonis et Roberti* and *Galterius et Willelmus filii mei... fratres Roberti primogeniti mei*, with the consent of *uxor mea et uxor filii mei Eustachia*, by charter dated 19 Jun 1181. *Robert de Pierrepont seigneur de Montaigu* approved donations to Foigny made by *Arnoul d'Arançot*, with the consent of *sa femme Eustachie*, by charter dated 1184. *Robert seigneur de Pierrepont* donated *la dîme...à Evercaigne* to Foigny, with the consent of *Eustachie sa femme, Jean, Héliissime leurs enfants*, by charter dated 1192. Her second marriage is confirmed as follows. *Ingelrannus dominus Cociaci* confirmed property of the church of Laon by charter dated 1200 in the presence of *uxore mea Eustachia, et fratribus meis Thoma et Roberto*. Her second husband called himself Comte de Roucy in 1202: *Ingelrannus de Couciaco comes Rociac*" donated property to Bassoles lés Anlers, with the consent of *Thomas et Robertus fratres nostri*, by charter dated Jun 1202. The *Lignages de Coucy* (written in 1303) records that *Enguerrant* [Enguerrand [III] Seigneur de Coucy] *ot trois femmes, la premiere...la contesse du Perche, la seconde...la contesse de Roucy*, both marriages being childless. While this source reverses the order of the marriages, it confirms that Enguerrand did at one time marry a comtesse de Roucy. Du Chesne interprets the documentation differently, stating that Enguerrand married firstly *Beatrix de Vignory veuve de Jean I...comte de Roucy*. The 1200 charter which names Eustachie indicates that Du Chesne cannot be correct and that Enguerrand's wife was the widow of Robert de Pierrepont. If the hypothesis shown here is correct, Enguerrand must have divorced Eustachie soon after the marriage. She is named in a charter dated May 1208: *Eustachia comitissa Rosceii* confirmed the agreement made by *domnus Airardus de Brana* with the abbot of Reims Saint-Rémy concerning *feodo vicecomitatu Condati super Maternam*, with the consent of *filium meum Ioannem et...duabus filiabus meis Aalis et Helizabeth*, and Enguerrand's second marriage is dated to [1204].

The Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines names (in order) *Robertum de*

⁸ John W. Baldwin: *The government of Philip Augustus. Foundations of French royal power in the Middle Ages.* University of California, Berkeley 1986.

⁹ The Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines refers to the wife of *comes Hugo Cholez* as sister of *ut dicitur, imperatoris Conradi* but does not name her. *Hugo comes de Roceio* donated property *in territorio Silvini* to Igny Notre-Dame, for the souls of *meæ et...uxoris meæ Richentiaæ*, with the consent of *eiusdem uxoris meæ ac filii nostri Wicardi*, by charter dated 1148. "*Hugo comes Roceiensis* donated property to *ecclesiam...in Eberneicurve*, for the soul of *uxoris Richildis pie memorie* (FMG, s.v. Roucy) – Decker-Hauff, *Das Staufische Haus*, 1977, kennt sie unter den Kindern Friedrichs (I) nicht (pp.349-351).

Petraponte, patrem comitis Iohannis de Rocheio, Galterum de Wasnou, episcopum Hugonem Leodiensem et Margaretam domnam de Eppa, matrem alterius episcopi Leodiensis nomine Iohannis as the children of *Clementia, alii dicunt Agatha, [uxor] nobili Hugoni de Wasnou*. Moret de la Fayole records that *Hugo de Petre-Ponte et filius meus Robertus* donated property to Laon Saint-Martin, naming *predecessorum meorum...Widonis et Roberti* and *Galterius et Willelmus filii mei...fratres Roberti primogeniti mei*, with the consent of *uxor mea et uxor filii mei Eustachia*, by charter dated 19 Jun 1181. Excommunicated 1183. Seigneur de Montaigu: *Robert de Pierrepont seigneur de Montaigu* approved donations to Foigny made by *Arnoul d'Arançot*, with the consent of *sa femme Eustachie*, by charter dated 1184. *Robert seigneur de Pierrepont* donated *la dîme...à Evercaigne* to Foigny, with the consent of *Eustachie sa femme, Jean, Héliissime leurs enfants*, by charter dated 1192. Comte de Roucy. *Johannes comes de Rocey et dominus de Petrapontis* exchanged property at Evergnicourt with Saint-Hubert, Ardenne by charter dated Sep 1225 (FMG).

Sein Bruder Gautier erhält Vanault en partage, der weitere Bruder Hugues wird 1200 Bischof von Liege. „La petite seigneurie de Vanault est rangee a cette date au nombre des grands fiefs du comte de Champagne¹⁰.”

XXII.

de Pierrepont Hugh dit Vanault (*de Wasnou/Vasnove*), * ca. 1129, + nach 1188 und vor 1190; oo Clemence-Agathe **de Rethel**, T.d. Gauthier/Ithier de R. Châtelain de Vitry u.d. Beatrice **de Namur** (+1160), T.d. Gottfried von Namur (+1139) u.d. Ermesinde von Luxemburg, sowie Enkelin des Albert (III) de Namur (Graf 1063/64-1102, oo Ida von Sachsen / Billungerin), seinerseits Urenkel von Ludwig d'Outremer (reg. 936-954)¹¹. The *Genealogiæ Scriptoris Fusniacensis* names *Hugonem et Manassem cum aliis filiis et filiabus* children of *comitis Witeri de Retest*, specifying that another daughter married *Hugo de Petraponte*. The Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines names (in order) *Albertum Sancti Lamberti Leodiensis prepositum, comitem de Reytest Manasserum, castellanum Vitriaci Henricum et Hugonem et Balduinum...et tres sorores* as the children of *comiti Guithero Reytestensi* & his wife, naming the third daughter *Clementia, alii dicunt Agatha, [uxor] nobili Hugoni de Wasnou* and their children *Robertum de Petraponte, patrem comitis Iohannis de Rocheio, Galterum de Wasnou, episcopum Hugonem Leodiensem et Margaretam domnam de Eppa, matrem alterius episcopi Leodiensis nomine Iohannis*. 1152/1191. The Chronicle of Alberic de Trois-Fontaines names *Clementia filia comitis Guitherii Reytestensis de prosapia Namucensis* as mother of *Hugo [episcopi Leodiensis] ...Roberti de Petraponte et Galtheri de Wasnadino* when recording the bishop's election. The *Chronicon Hanoniense* refers to the two daughters of *comitissa Retensis [filiam Godefridi comitis Namurcensis]*, specifying that *Hugoni de Petraponte* married the second by whom he was father of *Robertus...et Hugonem clericum...Leodiensis...prepositum, archidiaconum et abbatum et postea episcopum*.

The parentage of Hugues is uncertain (FMG, siehe aber unten !). He names Robert de Pierrepont as his *avunculus* in the charter dated 1149 quoted below. He could have been either the son of Guillaume de Pierrepont or the son of a sister of Guillaume who inherited Pierrepont after the death of her brothers without direct heirs. As Hugues is named *Hugues de Vasnove* in the 1149 charter, the latter possibility seems more likely. Hugues names *Guy* and *Robert* as his predecessors in the charter dated 19 Jun 1181

¹⁰ Fouilles a Vanault-le-Chatel, Bilan provisoire, in: Chateau Gaillard Etudes de Castelologie medievale, 6 Actes du colloque international tenu a Venlo 4-9- septembre 1972, Université de Caen. Centre de recherches archéologiques médiévales, 1973, p.28.

¹¹ Alain Marchandise, La fonction épiscopale à Liège aux XIIIe et XIVe siècles: étude de ..., 1998 – zu Hugues de Pierrpont, p.113 ff, hier p.116.

quoted below: Robert was presumably his uncle, the identity of Guy has not been ascertained. Moret de la Fayole records that *Hugo de Vasnove* confirmed the donation of *Saumoncey, Beauvoir* to Laon Saint-Martin, donated by "*avunculi sui Roberti de Montecacuto* but which he had wrongly claimed, by charter dated 1149. Seigneur de Pierrepont. The bishop of Laon ratified donations to Tournai Saint-Martin made by *Everardus de Moncellis et Philippus de Turro*, with the consent of *Hugo de Petreponte et uxor eius Clementia et filii eius et filie* from whom the donors held the property in fief, by charter dated 1166. The bishop of Laon noted that *Rogerus de Petreponte* had *olim* donated property to Tournai Saint-Martin, that *Hugo de Petreponte* had later caused damage, repaired by a further donation with the consent of *uxoris sue Clementie et liberorum suorum Roberti, Galteri, Willelmi, Margarete et Beatricis*, by charter dated 1171. The *Feoda Campanie* dated [1172] includes *Hugo de Wasnou...* in *De Monte Felicis*. Moret de la Fayole records that *Hugo de Petre-Ponte et filius meus Robertus* donated property to Laon Saint-Martin, naming *predecessorum meorum...Widonis et Roberti* and *Galterius et Willelmus filii mei...fratres Roberti primogeniti mei*, with the consent of *uxor mea et uxor filii mei Eustachia*, by charter dated 19 Jun 1181. *Hugo...dominus Petrepontis* notified an agreement between Tournai Saint-Martin and *Engelardum de Derci...* concerning *terra de Moncellis*, in the presence of *uxoris mee Clementie et filii nostri Roberti*, by charter dated 1183, witnessed by *Galterus et Guillelmi filii mei...* *Hugo...dominus Petrepontis* declared *selusam molendini de Brangecort* the property of Tournai Saint-Martin by charter dated 1188. He had died by 1190 when his son Robert was named as seigneur de Pierrepont (FMG).

Par Gilbert of Mons: "... Clemence married Hugh of Pierrepont (d. c. 1187), son of Hugh of Pierrepont and Gila de Mouchy. Their son Hugh (born about 1165) was bishop of Liege (1200-29). ... Clemence received the castle of Pierrepont and its appurtenances as her dower, as evidenced in an 1190 charter of donation to the abbey of Saint-Martin in which she claims this property 'by right of dower': ... This charter shows that Robert succeeded his father as lord of Pierrepont. ..."12."... Hugues de Pierrepont et sa femme Gila de Mouchy eurent une assez nombreuse postérité. Guillaume et Hugues furent successivement seigneurs de Pierrepont; Gautier et Barthélemy sont à peine connus par leurs noms; Gertrude épousa Gautier de Goudelancourt.... On ne connaît aucun acte de Guillaume, seigneur de Pierrepont; seulement son nom figure avec cette qualité au bas de quelques chartes; il paraît être mort sans alliance vers 1145 ou 1146, Hugues, son frère, paraît dès 1147 comme seigneur de Pierrepont. Il est constamment surnommé de Wasnou, Wasnoë ou Wasnoth, nom sans doute de quelque fief étranger dont la situation ne nous est pas connue¹³ - dazu aber mehr (s.u.). Hugues ist sire von Pierrepont und Montaigu en Lannois sowie von Vanault-le-Chatel en Astenois¹⁴.

XXXIII

de Pierrepont e Montaigu Alix, „heritiere de deux importantes seigneuries de Lannois, dont le frere Guy, archidiacre de Laon, allait devenir en 1144 eveque de Chalons“ oo 1137 Hugues **de Montfelix**¹⁵- also jener NN (*de Wasnou/Vasnove*, i.e. Vanault¹⁶); dieser

¹² The Chronicle of Hainaut

¹³ Bulletin, Volume 6 Par Société académique de Laon.

¹⁴ Michel Bur, La Champagne médiévale: Recueil d'articles, 2005, p.94.

¹⁵ Fouilles a Vanault-le-Chatel, Bilan provisoire, in: Chateau Gaillard Etudes de Castelologie medievale, 6 vActes du colloque international tenu a Venlo 4-9- septembre 1972, Université de Caen. Centre de recherches archéologiques médiévales, 1973, p.28. Montfelix, Marne, Epernay, Avize = chateau.

¹⁶ D.i. Vanault-les-Dames und benachbart Vanault-le-Chatel zwischen Chalons-en-Champagne und Sedan: Vanault-le-Chatel/Vanault-les-Dames (Dep. Marne): Wasnao (763), Wasno (1147/51), *Wasnou* (1154/61 u. ö.), nach: Harald Burger, Alois M. Haas, Peter von Matt Verborum amor: Studien zur Geschichte und Kunst der deutschen Sprache ...,

chevalier de Montfelix ist sire de Vanault und wird Herr von Pierrepont und Montaigu¹⁷; er erbaut zwischen 1120 und 1132 chateau Vanault¹⁸, chatelain de Vanault (1125-1159), geboren ca. 1108 aus „union precoce illegitime“ des Thibaut (IV) le Grand, conte **de Blois-Champagne** (1090/95-1152 und Enkel Wilhelms des Eroberers) um 1107 mit NN de Vitry (vgl. den Anhang).

Alix ist die Schwester des Robert de Pierrepont, * ca. 1110, + (nach 23.12.1136) 1147; Moret de la Fayole records that *Rogerus de Monte-acuto* donated property *in territorio Salmonei* to Laon Saint-Martin by charter dated 2 Nov 1117, subscribed by *Ermengarde uxoris eius cum filiis suis Widone clerico, Willelmo et Roberto laicis*. A charter dated 2 Mar 1133 confirms the donation of property *in...villa Petreponti contigua, Saviaco* donated to Laon Saint-Vincent by *Robertus de Petreponte*, with the consent of *uxore fratrum suorum Widonis et Walteri*. Seigneur de Montaigu: he is named *Roberto de Monteacuto* by the Chronicle of Alberic de Trois Fontaines when recording the marriages of his wife. Moret de la Fayole records that *Robert de Montaigu son frère* donated property to Laon Saint-Vincent for *Gautier dit Sans-terre* by charter dated 23 Dec 1136. The necrology of Brogne records the death *III Kal Sep* of *Robertus vir nobilis Petrepontis dominus*. It is not known to which Robert de Pierrepont this entry refers.

XXIV.

de Pierrepont Roger, * ca. 1060 Pierrepont, Neufchatel, Seine-Inferieure Normandy, + (nach 1113) 1123 Hurst, Suffolk; oo Ermengarde **de Montaigu** (oo 1. Thomas de Marle, Lord de Coucy), * ca. 1083 Montaigu, Nantes / Anjou, + (nach 2.11.1117) 1123.

Seigneur de Montaigu. The *Breve Chronicon Buciliensis* records that the church of Bucilly appointed *Rogero filio Ingobrandi domini de Petroponte* to *advocatiam hominum sancti Petri Buciliensis* in 1113. Seigneur de Montaigu en Laonnois. Moret de la Fayole records that *Rogerus de Monte-acuto* donated property *in territorio Salmonei* to Laon Saint-Martin by charter dated 2 Nov 1117, subscribed by *Ermengarde uxoris eius cum filiis suis Widone clerico, Willelmo et Roberto laicis*.

“Le grand-pere paternel de Hugues etait tres en vue a la cour du comte Thibaut (II) de Chamoagnes. On a pu die de lui qu'il etait “un parvenu de la ministerialite comtale de Champagne, qu'un heureux brigandage sur les terres de l'Eglise mit en position d'epouser l'une des plus riches heritieres du Lannois”¹⁹.

Zu den weiteren Vorfahren der Pierrepont (Roger <= Ingolbrand <= Godfrey <= Hugh) sowie dem englischen Zweig vgl. “Pierrepont genealogies”, deren Richtigkeit ich nicht geprüft habe²⁰.

1992, p.659.

¹⁷ Michel Bur, La Champagne médiévale: Recueil d'articles, 2005, p.94.

¹⁸ Michel Bur, La Champagne médiévale: Recueil d'articles, 2005, p.553 – vgl. ibidem, p.549 Verweis auf: ... t.XXI, 1902, pp.630-6412 „Comment Hugues de Montfelix batir un chateau a Vanault“.

¹⁹ Alain Marchandisse, La fonction épiscopale à Liège aux XIIIe et XIVe siècles: étude de ..., p.116 cfr. Bur, Champagne, pp.326, 411-12, 457 avec nombreuses informations sur l'ascendance paternelle d'Hugues de Pierrepont, pp.98-101 genealogie sommaire de la famille de Vanault.

²⁰ R. Burnham Moffat, Pierrepont Genealogies from Norman times to 1913, with particular attention paid to the line of descent from Hezekiah Pierpont, youngest son of Rev. James Pierpont of New Haven, 1913 (https://archive.org/stream/picciolathepriso00xavi/picciolathepriso00xavi_djvu.txt).

Anhang

Hugues de Montfèlix, chatelain de Vanault
von Michel BUR

Le Professeur Michel Bur a récemment (2013) publié aux PUN, le compte-rendu de fouilles archéologiques conduites au début de sa carrière universitaire en mai...1968 à Vanault le Châtel. Dans cet ouvrage acquis par le fonds documentaire de l'Institut de Pierrepont et intitulé "Une famille et sa maison, Vanault le Châtel (XIIème - XIVème siècle)", il développe largement l'usurpation à l'origine de la fondation de la forteresse de Vanault au détriment de l'Abbé de Gorze et étale les propos qu'il avait synthétisés dans son ouvrage de thèse sur la formation du comté de Champagne, mais demeurés elliptiques depuis 30 ans sur les liens de parenté entre les Pierrepont de la seconde dynastie, issue du mariage en 1137 d'Hugues de Montfèlix avec l'héritière Alix de Pierrepont, et la maison de Blois-Champagne. Nous reprenons ci-après l'extrait passionnant des pages 23 à 31 de cet ouvrage relatives à Hugues de Montfèlix, dont le Pr Bur établit qu'il était très probablement un bâtard du futur comte Thibaut IV le Grand, né en 1108 d'un amour de jeunesse avec une jeune femme issue des milieux d'officiers comtaux en garnison au château de Possesse. Cette parenté fait dans les décennies suivantes d'Hugues l'ainé bâtard d'un puissant comte de Champagne, petit-fils de Guillaume le Conquérant, cela met en perspective qu'Hugues est alors aussi un neveu du roi Etienne d'Angleterre (1135-1154), et qu'il sera un oncle pour le roi de France Philippe-Auguste, trois princes qui ont pesé sur le destin de la maison de Pierrepont au tournant des XIIème et XIIIème siècle:

„Un jeune usurpateur bien désinvolte à l'égard des puissants et du souverain Pontife...

Il se produisit ensuite un événement à la fois banal et intrigant : banal par son résultat puisque les châteaux implantés sur des terres d'Eglise ne sont pas rares au XIIème siècle, à preuve ceux de Marolles-sur-Seine après 1118 et de Nogent-l'Artaud avant 1182, construits tous les deux aux dépens de l'abbaye Saint-Germain des Prés de Paris, ou encore celui de Saint-Dizier édifié dès 1136 sur un domaine de l'abbaye de Montier en Der, le comte de Champagne se montrant dans ces trois cas favorable ou consentant ; événement intrigant surtout en raison des acteurs et du déroulement de l'opération.

Une bulle du pape Innocent II, donnée à Nevers le 10 janvier 1132, rappelle d'abord que l'abbé de Gorze Téoduin s'était plaint aux évêques de Chalons Ebles de Raperupt (1122-1126) et Elbert (1127-1130), et aussi au légat Mathieu d'Albano, des empiètements d'un certain Hugues de Montfèlix qui, sur le domaine de l'abbaye à Vanault s'était emparé d'un étang et avait construit un château. Le litige avait été soumis au légat en marge d'un concile réuni à Châlons le 2 février 1129 et une sorte d'accord avait été trouvé, qu'Hugues malheureusement n'avait pas respecté. Aussi le légat avait-il saisi l'occasion du concile de Reims pour faire comparaître les deux parties devant le pape entre le 18 et le 29 octobre 1131. En la circonstance, Hugues s'était déclaré prêt à observer "la concorde" établie à Châlons, ce à quoi Téoduin avait répliqué en l'accusant de n'avoir cessé de se montrer hostile à son abbaye et d'avoir multiplié les méfaits à son égard. Sur le moment, le pape n'avait pu qu'inviter les deux protagonistes à s'entendre, faute de quoi il les convoquerait et les convoquait déjà pour un examen plus approfondi le lendemain. Sans demander d'autorisation, Hugues, quittant Reims, se déroba. La bulle indique ensuite que le pape, arrivé à Chalons le 5 novembre, fit citer Hugues qui n'obtempéra pas au jour fixé, mais

vint ensuite présenter des excuses, ce qui lui valut d'être à nouveau convoqué à Auxerre où le pape séjourna du 28 novembre au début de janvier 1132. Les deux parties s'y retrouvèrent, mais ne parvinrent pas à s'accorder et le jugement fut encore différé et renvoyé à l'octave de la Saint-Etienne, c'est à dire au 2 janvier. Avant cette date, Hugues vint dire au pape qu'il refusait toute confrontation avec Téoduin en sa présence. Le 2 janvier il fut absent et Téoduin également, mais ce dernier, retenu par d'importantes affaires, s'était fait représenter par l'abbé de Saint-Symphorien de Metz et par cinq témoins : le prieur Lambert accompagné d'un autre moine et, à ce qu'il semble, de deux hommes libres de Vanault et d'un troisième appartenant à la *familia* monastique, lesquels affirmèrent que la terre sur laquelle était construit le château, l'étang dans toute son étendue et la chaussée qui en retenait l'eau appartenaient de droit à Saint-Gorgon, patron de l'abbaye de Gorze. Après en avoir délibéré avec les évêques et cardinaux présents, le pape investit *per baculum* le représentant de Téoduin des biens usurpés et menaça, non sans une certaine mansuétude, Hugues de Montfélix de l'excommunication et de la perte de tout honneur et de tout pouvoir si, en dépit de deux ou trois avertissements, il persévérerait dans ses méfaits et de donnait pas satisfaction.

...qui bénéficie du soutien indéfectible du comte Thibaut II...

De fait, les choses n'en restèrent pas là et c'est l'abbaye qui plia. Selon le résumé d'un acte de 1134, Téoduin notifia "*qu'en présence du comte (de Champagne) Thibaut II*", il avait permis à Hugues de Montfélix et à ses successeurs tenant : "*le fief de Sainte-Gorgouenne de pescher dans un étang appartenant aux abbés près de la ville neuve Saint-Loup pour luy seulement et non pur un autre*".

De cette courte analyse, on retiendra que le comte de Champagne Thibaut II a montré un intérêt certain pour l'entreprise d'Hugues de Montfélix et qu'une sorte de légalisation de l'implantation de ce dernier à Vanault à commencé à se faire sous le couvert d'une avouerie. On notera aussi que la construction du château près de l'étang s'était accompagnée de la fondation d'une ville neuve, dite ville neuve Saint-Loup. Comme on le voit, Hugues ne manquait pas d'appuis. Dès 1136 il est témoin, en compagnie de quatre archidiacres et de deux chanoines, dans une charte de l'évêque de Châlons Geoffroi Coucerf pour le prieuré de Vanault les Dames.

C'est en 1138 que l'abbé Widric, successeur de Téoduin, en présence du *glorieux* comte Thibaut II et de l'évêque de Châlons Geoffroi Coucerf, venus à Gorze avec toute une suite de témoins (Adam de Vitry, Hugues de Plivot, Gui de Chouilly, Simon Buscheius d'Epernay, Milon prévôt de Montfélix...), mit un terme au litige qui durait depuis une bonne douzaine d'années. Au *dominus Hugo de Monte Felice* repentant et qui avouait avoir construit son château sur un fonds appartenant à l'abbaye, il accordait, ainsi qu'à ses enfants légitimes, d'en conserver la jouissance à condition de payer chaque année pour ce fonds un cens de 5 sous. Hugues, qui venait apparemment de se marier, n'avait pas encore d'héritier. Il fut donc spécifié que si sa femme Alix mourait et qu'il se remariait, les enfants du second lit auraient les mêmes droits que ceux nés ou à naître du premier.

...s'efforce rien moins que de fonder une seigneurie et une ville neuve au détriment des moines.

L'affaire était à peine terminée que l'évêque Geoffroi Coucerf donnait à Gorze en 1139, sans faire référence à l'acte de son prédécesseur Philippe de 1096, l'autel de Vanault dédié à Saint-Loup et ce, avec l'accord de ses trois archidiacres Rainier, Eudes et Gui. Une dizaine d'années plus tard, son successeur Barthélémy confirmait cette donation et

en 1156 le pape Adrien prenait sous sa protection tous les biens de Gorze, dont "*ecclesiam sancti Lupi, ecclesiam sanctie Libarie in Wasnau*". A cette date, il existait donc deux églises à Vanault. Comme celle de la ville neuve a, dès sa construction, été dédiée à Saint-Loup, Sainte Libaire ne peut être que le titre de la vieille église paroissiale qui, on le sait, était originellement placée sous le patronage de Saint-Loup. En d'autres termes, faute d'avoir pu s'approprier l'église paroissiale, Hugues de Montfélix s'était emparé de son titre et l'avait transféré à l'église qu'il faisait édifier dans sa ville neuve, espérant par ce moyen attirer les habitants et vider de sa population le village dont les moines conservaient la propriété. Ceux-ci réagirent en plaçant la vieille église sous un nouveau patronage, celui d'une sainte lorraine originaire de Grand, sainte Libaire. Comme ils avaient reçu de Geoffroi Coucerf en 1139 l'autel de la ville neuve, il est douteux que le processus enclenché par Hugues de Montfélix ait jamais abouti à la création d'une véritable paroisse castrale concurrente de l'ancienne. D'ailleurs en 1157, l'évêque Boson, après enquête, détermine la part respective de l'abbaye de Gorze et du curé de Vanault dans les revenus de la paroisse sans faire de distinction entre les deux lieux de culte.

La ville neuve Saint-Loup, qu'il faut ranger dans la catégorie des bourgs castraux, ne semble pas avoir connu un grand développement. S'il est possible d'en suivre l'histoire, on peut en constater l'existence grâce aux *Rôles des fiefs...sous Thibaut le Chansonnier (1249-1251)*, registres dans lesquels il est question du four de Saint-Loup et de redevances en grain "*apud Sanctum Lupum*", localité bien distinguée de celle de Vanault. Deux chartes de l'abbaye Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons, des 5 et 10 décembre 1294, la mentionnent, dont une fois sous le nom de "petite ville". Elle disparut au XIVème ou au XVème siècle en raison de la crise démographique et des guerres, mais son souvenir persista longtemps encore. Le 16 juillet 1837 fut vendue une pièce de terre dans l'Enclos Saint-Loup, renfermant une chapelle avec son cimetière.

Il importe à présent de s'interroger sur la personnalité, à bien des égards étonnante, d'Hugues de Montfélix.

Un patronyme qui n'explique pas le pouvoir du jeune homme, même s'il éclaire les conditions de sa naissance...

Il était, selon toute probabilité, originaire de la châellenie de Montfélix, dont la forteresse perchée sur un éperon rocheux, dominait la plaine de craie au sud d'Epernay. Construite par les ancêtres des comtes de Champagne en 952, cette forteresse abritait une garnison d'hommes d'armes placée sous le commandement d'un châtelain - jamais identifié comme tel - ou d'un prévôt. En 1138, ce prévôt se nommait *Milon*. Quant à la mesnie castrale, elle effectuait son service dans le château, y résidait au moins une partie de l'année, mais commençait également à s'installer sur les terres qu'elle possédait dans les environs. Les premiers laïcs identifiés comme étant de Montfélix, *Milon* et *Hubert*, se rencontrent dans une charte du comte Thibaut Ier pour l'Eglise d'Amiens, donnée à Epernay en 1042. Ensuite il faut attendre 1127-1130 pour découvrir dans les actes de la Sauve-Majeure un certain *Rainard Peigne-Chien de Montfélix*, qui confirme "*coram proceribus et militibus castris*" un don au prieuré Belval-sous-Châtillon. Parmi les témoins figure un *Rotgerius del Donjon*, qui pourrait être le châtelain comtal, puisque à l'instar des châtelains de Meaux, d'Ouchy, de Brienne ou de Dampierre-en-Astenois, il est en possession du donjon. Dans un autre acte, *Rainard Peigne-Chien* est qualifié par les moines de *dominus*, comme l'est aussi un *dominus Berengarius de Montefelici*. Dans le même groupe de bienfaiteurs de Belval gravitent une domina Hersendi de Montefelici et

ses fils Gui et Rainard et un dominus miles Hugo Alesnellus, qui réapparaît avec son frère *Angebert "in presentia domini comitis T(heobaldi)"*, dans une charte de l'abbaye d'Oyes où ils sont dits fils d'*Eudes de Montfélix*. Cet *Hugo Alesnellus de Montefelicio*, avec sa femme *Claricia*, fait un don aux Templiers en présence de *Rogerus de Felicio Monte* et d'*Odo* son fils, en 1143. Un *Engelbertus de Monte Felici* est témoin dans une charte du comte Henri le Libéral pour Igny en 1158, et dans une autre pour Saint-Basle de Verzy, en 1161 et dans une troisième pour Belval en 1167. Enfin, en recopiant un acte d'Henri pour Andecy en 1162, le scribe chargé du registre de la chancellerie royale au XIV^{ème} siècle a ennobli abusivement un certain *Clarembaud de Montfélix* en écrivant "*Clarembaldus, dominus Montis Felicis*". Bref, on pourrait encore poursuivre la chasse au gibier montfélicien le long de la Marne, de Meaux jusqu'en Perthois, sur un bon siècle - le siècle où cette petite chevalerie, croisée de ministérialité, quittant un château déclassé et une châtellenie rattachée à celle d'Eprenay dès 1214, se disperse au grè des mariages, des réussites ou des échecs, dans un espace centré sur Eprenay.

Si les laïcs sont presque insaisissables, il n'en va pas tout à fait de même des clercs, encore que les documents les concernant ne soient pas très nombreux. A la fin du XII^{ème} siècle, il est question d'un chanoine du chapitre cathédral de Meaux, appelé Gui de Montfélix. Il donne une treille à l'abbaye de Faremoutiers avant 1214. Il était mort quand le vidame de Meaux Guermond vend sa maison en 1219. Toutefois c'est à Châlons que se rencontrent d'abord des clercs portant le même nom. L'archidiacre Gui, présent lorsque l'évêque Geoffroi Coucerf donne l'autel (Saint-Loup) de Vanault à Gorze en 1139, n'est autre que le "*dominus Vido de Monte Felici*" qui, avec les trois autres archidiacres du diocèse assiste le même évêque dans une querelle opposant le chapitre de Larzicourt aux moines d'Ulmoy en 1140. Sept ans plus tard, en 1147, à la prière de l'évêque Gui de Montaigu, il gratifie le prieuré double de Vanault les Dames de 4 muids de froment et de 40 sols à prendre annuellement sur les revenus de la cure de Vavray. Enfin, en 1151 au plus tard, il cède à Trois-Fontaines tout ce qu'il possède à Vavray, Doucey, tant en prés et champs qu'en bois. Antérieurement, un chanoine Robert de Montfélix avait été témoin dans une charte de l'évêque Lisiard de Soissons pour l'abbaye Toussaints-en-L'Isle de Châlons en 1122 et en 1135 il avait donné à l'abbaye d'Andecy, avec le consentement d'un certain Roger, la dîme de Bussy-Lettrée.

C'est dans ce milieu castral relativement diversifié que naquit l'usurpateur de Vanault. Il apparaît en 1120 comme témoin d'une charte du comte Hugues de Champagne, oncle paternel de Thibaut II, délivrée en faveur de Saint-Denis de Reims. Vient ensuite l'affaire de Vanault, au cours de laquelle il se montre d'une totale désinvolture à l'égard des évêques de Châlons, du légat pontifical et du pape lui-même, quittant Reims à la veille du procès, ne se présentant pas à Châlons à la date fixée, refusant de rencontrer l'abbé de Gorze à Auxerre et finalement étant absent le jour où le pontife lui donne tort, non sans le menacer d'excommunication s'il continue à persévérer dans le mal. Comme on le sait, c'est l'abbaye qui pliera.

...avec l'attention bienveillante et continue dont il bénéficie de la part du comte Thibaud, tant dans ses litiges...

Deuxième sujet d'étonnement : le comte Thibaut préside en personne aux arrangements avec les abbés Téoduin et Vidric, d'abord en 1134 quand Hugues, qualifié d'avoué de Saint-Gorgon, reçoit l'autorisation de pêcher dans l'étang de Vanault et surtout en 1138, à Gorze même, où le comte s'est déplacé avec une importante suite comprenant l'évêque

de Chalons Geoffroi Coucerf et le prévôt de Montfélix Milon. L'état de fait résultant de la construction du château est alors légalisé par le paiement d'un cens symbolique de 5 sous. Gorze conserve la propriété éminente de la terre, dont l'usage se trouve cédé à perpétuité au propriétaire du château. On admettra que Thibaud II se préoccupait de consolider la frontière orientale de sa principauté en raison de la politique d'expansion du comte de Bar dans la région argonnaise. Au sud de la Chée, de l'Ornain et de la Saulx, dans l'immense forêt du Perthois, son oncle le comte Hugues, avait multiplié les fondations monastiques, placées de fait sous sa protection : prieuré de Sermaize en 1093, abbayes de Cheminon en 1110 et de Trois-Fontaines en 1116. Maîtres incontestés à Vitry à partir de 1077, Hugues puis Thibaud II avaient laissé leurs vassaux de Moeslains poser un second verrou fortifié à Saint-Dizier en 1136, l'évêque Geoffroi Coucerf à cette occasion usant de son tact diplomatique vis à vis de Montier-en-Der. Vers le nord, le fils de Thibaud II, Henri le Libéral, reprendra en fief de Frédéric Barberousse en 1162 les châteaux de Possesse et de Dampierre-en-Astenois pour s'en assurer définitivement le contrôle. On pourrait encore ajouter à cette liste l'acquisition de Sainte-Menehould par Thibaud III en 1200 et la construction du château de Passavant par Thibaud IV en 1242. Cependant, dans aucun de ces cas, l'intervention du comte de Champagne ne semble avoir pris un tour aussi personnel que dans celui de Vanault.

Il convient de s'interroger aussi sur les moyens matériels dont a pu disposer Hugues de Montfélix pour construire un château et tracer les contours d'une ville neuve - la première dans la région - entre 1125 et 1131. On verra plus loin la masse de terre qu'il lui fallut déplacer pour creuser des fossés, élever des talus, édifier le tertre castral. Les ingénieurs militaires estiment qu'une motte de trente mètres de diamètre et dix mètres de hauteur exige le travail de 50 terrassiers pendant 40 jours. Du bois était nécessaire pour faire des palissades ou bâtir des maisons à colombage, et dans ce cas, non seulement du bois, mais du torchis. Or ces mêmes ingénieurs estiment que 4 hommes peuvent façonner en moyenne quarante pieux par jour, avec 4 haches, une scie de long, deux masses carrées et huit coins de bois ; par ailleurs 3 hommes, dont un bûcheron-charpentier, munis d'une pelle, d'une pioche, d'une tarière, d'un marteau, d'une hache et d'une serpe posent quotidiennement douze mètres de clôture, ce travail étant précédé de celui des bûcherons armés de cognées et de scies, eux-mêmes accompagnés de charroyeurs et donc de chars pour transporter le bois. La pierre utilisée ordinairement en Champagne pour construire les églises et les châteaux est la craie. Il n'est pas toujours possible d'exploiter les bancs de craie locaux, trop marneux. Il faut parfois la faire venir de carrières éloignées qu'exploitent des carriers professionnels. Quelques textes permettent d'avancer que le prix de ce matériau double pour un transport sur 20 km et quintuple sur 50 km. On taille les blocs de craie dans la carrière et, ensuite, par grandes charretées, on apporte ces blocs sur le site pour en faire des moellons et les livrer aux maçons. Tout ceci exige beaucoup de main d'oeuvre et aussi un outillage diversifié en fer ou en bois renforcé de plaques de fer. Hormis les gens de métier cette main d'oeuvre travaille durant les saisons creuses de la vie rurale. Encore faut-il que l'entrepreneur de la construction ait les moyens de la rémunérer. Avant 1100 - et aussi après - la plupart des piécettes acquises par les paysans provenaient de besognes occasionnelles relatives au bâtiment ou à l'équipement militaire. Enfin, tout ce va et vient implique des dommages causés à l'environnement et par conséquent des indemnités aux propriétaires lésés. En 1188, le comte Henri II reconnaît que la troupe ("exercitus") qu'il a envoyée à Sermaize pour y bâtir un château a commis des déprédations aux dépends de l'abbaye de Trois-Fontaines, déprédations qu'il répare en lui octroyant un muid de blé à prendre chaque année sur les terrages de Larzicourt. Bref, construire un château coûte cher. La question qui se pose est

alors celle-ci : d'où Hugues de Montf elix a-t-il pu tirer ses ressources - m eme si ses d epenses ont  et e  et al ees sur 6 ans - pour s'installer solidement  a Vanault au m epri des moines de Gorze, des  ev eques de Chalons, du l egat Mathieu d'Albano et du pape Innocent II ?

...que dans son mariage avec la puissante h eriti ere de Pierrepont en Laonnois. Fils issu d'une union pr ecoce ?

Dernier point, non moins surprenant, le mariage d'Hugues de Montf elix en 1137. Certes le personnage a du temp erament et du caract ere, mais il ne se recommande ni par son origine ni par son comportement. Pourtant il  epouse une certaine Alix, mal identifi ee, mais dont on peut dire  a pr esent qu'elle appartenait  a l'aristocratie chatelaine du Laonnois, r egion  eloign ee de 125 km de Vanault. Alix  etait la fille d'Ermengarde, dame de Montaigu, et de Roger, sire de Pierrepont, d ec ed e vers 1117-1123. Elle avait pour fr eres Guillaume qui eut Pierrepont et mourut sans h eritier en 1128 ; Robert, sire de Montaigu et, apr es son fr ere sire de Pierrepont,  epoux de la vicomtesse Elisabeth de Mareuil-(sur Ay), qu'il laissa veuve sans enfants entre 1149 et 1152, probablement en 1152; Guy de Montaigu, tr esorier, archidiacre, doyen du chapitre de Laon, puis  ev eque de Chalons de 1144  a 1147; enfin Gauthier sans Terre. On peut voir dans le mariage d'Hugues de Montf elix et d'Alix une tentative de Thibaud II pour p en etrer au nord de l'Aisne, dans une r egion o u il n'avait ni domaines ni vassaux. Depuis qu'en 1104,  a la suite de l'annulation de son union avec Constance, fille du roi Philippe Ier, le comte Hugues avait perdu Attigny et s' etait vu refouler vers une zone m eridionale, lui et ses successeurs ont toujours cherch e  a reprendre pied au del a de la Vesle et de la Suipe. Thibaud II y parviendra ponctuellement en participant  a la construction de l'abbaye cist ericienne de Signy, puis son fils Henri le Lib eral r eussira  a obtenir de son oncle Guillaume, archev eque de Reims, la m ediation de ses vassaux de Rethel, Porcien, Roucy, Braine en 1176 et le premier qui fera plier  a ses volont es l'aristocratie locale sera le comte Henri II, fils du Lib eral. Mais on peut  mettre aussi l'hypoth ese que l' tonnante attention port ee par Thibaud II au destin d'Hugues de Montf elix s'explique par le fait que cet ex ecutant  nergique et audacieux de sa politique d'expansion n' etait autre...qu'un fils ill egitime. Cette id ee traverse naturellement l'esprit (cf. note 75 infra). Faut-il s'en  tonner ? Depuis Aristote, chacun sait qu'il est difficile de penser sans imaginer.

...Ce sont les actes de la fin de sa vie qui  claircissent l'origine de sa m ere  a Possesse.

La fin de vie d'Hugues de Montf elix est moins bien document ee. Une charte de Geoffroi Coucerf de 1138 indique qu'il a c ed e  a Montier-en-Argonne vingt fauch ees de pr e sur les confins de Nettancourt. Avant 1142, le dominus Hugo de Montefelici est t emoin dans un acte relatif  a des forains qui sont venus s' tablir dans la p ote de l'abbaye d'Huiron. Vers la m eme date, avec un certain Guy de Vavray, il autorise Alb eric et Vidric  a donner  a Trois-Fontaines trois fauch ees de pr e  a Doucey et abandonne aux moines le cens auquel ces deux fr eres avaient droit. En 1151,  a la demande du comte Thibaud II, c'est Hugues de Vanault qui octroie au Valsecret sa crou ee de Neuvillers et sa terre de Moherval. Une charte de Boson,  ev eque de Chalons de 1153  a 1162, notifie aussi que le "*dominus Hugo de Montefelici, assensu filii sui Hugonis*" a c ed e  a Montier-en-Argonne la moiti e des pr es qu'il poss edait  a Nettancourt, plus de la terre et des bois  a d efricher de part et d'autre de la Ch ee, sans compter  a Yverum les bois, pr es, champs et p atures que les moines souhaiteraient mettre en culture. De plus, il a autoris e un chevalier de Vitry nomm e Dodon

à l'imiter au même endroit. Le début de cet acte épiscopal est du plus haut intérêt :

"Notum fieri volo...dominum Hugonem de Monte felici, assensu filii sui Hugonis, dedisse in elemosinam et perpetuam possessionem Monasteriensi ecclesie mediam partem pratorum que possidebat apud villam que dicitur Netuncurt et ibidem prata omnia que hereditario jure esse sua dicebant Fredericus de Possessa et Arbricus de Santeler, nepos ejus, et omnes cohoredes eorum qui donationi huic postmodum assensum prebuerunt."

L'indication selon laquelle Hugues de Vanault et Frédéric de Possesse étaient cohéritiers des prés de Nettancourt, ouvre une perspective sur l'origine possible de la mère d'Hugues, qui pourrait être issue de la ministérialité du château de Possesse (cf. note 81 infra). Elle expliquerait aussi l'implantation précoce de ce dernier dans le bas pays argonnais d'abord à titre d'avoué des biens de l'abbaye de Gorze, puis comme usurpateur de ces biens à Vanault. La fin de l'acte mérite aussi une attention spéciale : "*Donationem predicti Hugonis, Willelmus alter filius ejus, qui tunc infra annos erat, postmodum adultus concessit*" : en tête des témoins on lit : "mater ejus (Wilelmi)".

La structure du document suggère que les deux fils n'avaient pas la même mère et que leur père devenu veuf s'était remarié avant 1148. Hugues de Montfélix mourut avant 1159, mais en 1172, dans une confirmation des acquisitions faites par les Prémontrés de Saint-Paul de Verdun, l'évêque de Châlons Guy de Joinville rappelle que Bertrand (sans terre) de Vitry leur avait octroyé dix sous à Favresse "*laude Hugonis de Montefelici, a quo predictos decem solidos in feodum tenebat*". Faut il encore ajouter à cette liste le don d'un demi-muid de froment donné à Ulmoy par "*Hugo miles de Montefelici*" comme le signale une bulle d'Alexandre III de 1179.

Par son mariage avec une riche héritière, Hugues de Montfélix a donné naissance à la seconde race des sires de Pierrepont, mais ses descendants l'ont rapidement oublié. Il a connu le même sort que plusieurs de ses contemporains, à qui la surmortalité masculine de l'époque avait valu des épousailles hypergamiques flatteuses. De ce point de vue, son exemple est assez proche de celui d'un certain Gautier Brise-Lance de Jumigny, marié à Ermengarde de Bazoches et auteur de la seconde race de ce nom.

Notes :

(75) Idée reprise par Michel Bur, "A propos d'une chartre d'Henri le Libéral ou comment de serf on devient chevalier", Droit, administration et justice, Mélanges en l'honneur des professeurs Marie-Thérèse Allemand-Gay et Jean Gay, Nancy 2011, p.113-127. Faute de documents, il est difficile de connaître le nombre, probablement très élevé, des enfants naturels ou adultérins dans le milieu castral au XIIème siècle. Le comte de Champagne Hugues est connu pour avoir déshérité en 1125 son fils Eudes, qu'il soupçonnait d'avoir un autre père que lui. Si Hugues de Montfélix appartient à cette catégorie de bâtards, on peut reconstituer sa carrière de la manière suivante :

1 / Naissance en 1108 : Son père putatif Thibaud II, séjourne à plusieurs reprises en Champagne chez son oncle, le comte Hugues ; encore puer, il accompagne ce dernier à Molesme en 1104, puis une seconde fois à Pâques en 1108 ; il a alors 15 ans (Jacques Laurent, Cartulaires de Molesme, t.2, p.321, n°173).

2/ Le jeune Hugues est témoin d'un acte du comte Hugues pour Saint-Denis de Reims en

1120 ; il a une douzaine d'années (AD Marne, Reims, H224). On sait que son père putatif, Thibaud II, fit une croix sur une charte de sa mère, la comtesse Adèle, pour l'abbaye de Conques dès l'âge de huit ans (Henri d'Arbois de Jubainville, Histoire... t.2 p.172, 173).

3/ En 1107, âgé de quatorze ans, Thibaud II, qui vient d'être adoubé, commande une petite armée qui attaque Louis VI au siège de Gournay sur Marne (Suger, La geste de Louis VI, éd. Michel Bur, p.78). Par comparaison, sept siècles plus tard, Napoléon, né en 1769, sort de l'école militaire avec le grade de sous-lieutenant à l'âge de seize ans. A vingt-quatre, il commande l'artillerie devant Toulon (1793) et à vingt-six, devenu général il écrase à Paris l'insurrection de Vendémiaire (1795). Il n'est donc pas surprenant qu'au XIIème siècle Hugues âgé de dix-sept ans, ait commencé à construire le château de Vanault. Sûr du soutien de Thibaud II, il défie l'abbé de Gorze, les évêques de Chalons, le légat et le pape.

4/ Hugues a approximativement vingt-neuf ans quand il se marie et trente quand il devient en toute légalité sire de Vanault.

5/ Sa femme Alix est vraisemblablement morte en couches à la naissance de son fils Hugues en 1138.

6/ Remarié, Hugues de Montfélix est décédé probablement avant 1159.

(81) En effet, Frédéric de Possesse n'appartient pas à la famille des sires de Possesse, mais au groupe des chevaliers et des ministériaux gravitant autour de ce château. De même en est-il d'Aubri de Saint-Hilaire (Marne, Châlons, Marson, Le Fresne). Le milieu social concerné est le même que celui des ministériaux du château comtal de Montfélix“.